



**HAL**  
open science

## Le Diable dans les occasionnels (sixième et dernier article)

Takafumi Hirano

► **To cite this version:**

Takafumi Hirano. Le Diable dans les occasionnels (sixième et dernier article). FRACAS, 2016, 32, pp.1-17. halshs-01304625

**HAL Id: halshs-01304625**

**<https://shs.hal.science/halshs-01304625v1>**

Submitted on 20 Apr 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# FRACAS

numéro 32

le 16 avril 2016

Groupe de recherche  
sur la langue et la littérature françaises  
du centre et d'ailleurs  
(Tokyo)

contact : [revuefracas2014@gmail.com](mailto:revuefracas2014@gmail.com)

Le Diable dans les occasionnels  
(sixième et dernier article)

Takafumi HIRANO

c) Vision eschatologique et le « bourreau de la Justice de Dieu »

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, nos « canards » commencent dans la plupart des cas par un préambule destiné à reprocher aux hommes la dégradation des mœurs, l'oubli de Dieu et de la foi, négligence des devoirs et des vertus des chrétiens, etc. Ce « chapeau » accusateur revêt aussi un ton moralisateur, prêchant aux infidèles de se repentir. Il arrive aussi que ce préambule mette l'accent sur la misère dans laquelle est tombé l'homme à cause de ses péchés mortels. Ainsi un canardier de déplorer la corruption humaine de ses contemporains :

LES hommes sont sourds maintenant, ils n'entendent les voix de Dieu ny des Prophetes, ils suivent leurs desordonnés appetits à bride abbatuë, ils ne suivent que ce qui fuit comme eux, & n'en peuvent jamais atteindre la perfection ; quittent ce qu'il y a de plus stable & attesté : & semblent ceux qui batus d'une tempeste en haute mer, estant approchés du port mesprisent le peril & fureur d'icelle, & contents de voisiner la rade, ne voulants s'arrester au port, comme leur estant tout acquis, viennent quelquesfois à faire naufrage & estre privés de leur espoir, qui pour toute assurance n'avoit que l'instabilité d'un vaisseau (...). (34)<sup>1</sup>

Navigation sans boussole ni carte – métaphore bien connue et très souvent exploitée pour évoquer l'état instable et corrompu de l'homme. Convoitise, luxure, orgueil, l'absence de justice sur la terre – le sentiment que tous ces vices proviennent de l'oubli complet de Dieu est largement repérable dans nos « canards ». Mais la dégradation morale n'est pas la seule à constituer des leitmotivs de ces avertissements. À côté de la peste, des famines et des révoltes, la Post-Renaissance devait continuer à vivre le crime le plus redoutable contre la divinité, à l'encontre duquel la plume avisée de quelques-uns de nos canardiers n'oublie pas à sonner l'alarme :

LES diversitez des opinions qui sont entre nous, & les erreurs desquelles

---

<sup>1</sup> *Histoire prodigieuse d'un gentilhomme auquel le Diable s'est apparu, & avec lequel il a conversé, sous le corps d'une femme morte advenue à Paris le premier de Janvier 1613*, Paris, François du Carroy, 1613.

nous sommes enveloppez, nous dissipe en telle sorte, qu'il semble que ne soyons que Chaos & confusion. Ce que l'un treuve doux, l'autre le treuve amer, ce qui est JESUS-CHRIST, Verité & Paradis à l'un & Antechrist, mensonge & Enfer à l'autre. Ce que l'un appelle jour l'autre appelle nuicts. (...) il est certain que entre tant de varietez d'opinions il ny à qu'une seule Vérité, laquelle bien quelle soit dechiffree vivement, si est-ce que l'ignorance, malice, & opiniastreté d'erreur font d'esvoyer beaucoup, & semble en ce faict qu'ils soyent comme le pot bouillant à force du feu ce purgeoit & vuidoit l'excrement de l'Escume qui se pert & consume dans le cendre. (16)<sup>2</sup>

Ici se reflètent très nettement les malheurs bouleversants causés par le Grand Schisme suivi de la guerre de Religion. Et cette vision déchirée de l'univers des valeurs n'est pas sans renforcer l'idée de la fin du monde : « le pot bouillant à force du feu ce purgeoit ... se pert & consume dans le cendre ». Ou il vaudrait mieux dire que ces désastres (« Chaos & confusion ») humains et sociaux, avec les autres calamités naturelles, constituent eux-mêmes des signes annonciateurs du vieillissement du monde lié inévitablement au Jugement dernier. Dans ce sens, la mention de l'« Antéchrist » n'est pas tout à fait gratuite. Le monde s'approche de sa fin, et Dieu intervient pour exercer sa justice sur les hommes corrompus et tombés dans l'aveuglement spirituel. D'où la tendance à voir partout les signes de la colère divine<sup>3</sup>. Ainsi, notre canardier est amené à écrire : « (...) ceste grande Divinité (...) à la fin apres longue attente de contrition, nous visites de ces fleaux et verges, & nous faict sentir la rigueur de sa Justice, ayant abusé de sa misericorde, ne voulant recognoistre les sens mystique de son saint Evangile » (16)<sup>4</sup>. Ce « canard », défendant la cause catholique, condamne les Huguenots pour avoir provoqué la colère divine : « Le reste des Citoyens de Geneve pourroyent voir clairement sur les Fleaux qu'ils ont sentu & sentent journallement, provenant de l'ire de Dieu, ce qui est de leurs mauvaïse & opiniastre heresie » (16)<sup>5</sup>. Les « Fleaux », comme explique le canard, immédiatement après ce passage, signifie bien

---

<sup>2</sup> *Les Miraculeux effects, arrivé dans la Cité de Geneve, & les nombres des Sorciers qui ont esté deffaict, avec les miseres & pauvreté survenuë en Picardie*, Chambéry, Guillaume Besson, 1616.

<sup>3</sup> En ce qui concerne la mentalité Renaissance et Baroque qui tend à interpréter des phénomènes présumés surnaturels ou « prodigieux » comme signes envoyés par Dieu, voir les ouvrages et les articles suivants : J. Céard, *op. cit.*, *passim* ; Dudley Wilson, *Signs and portents : monstrous births from the Middle Ages to the Enlightenment*, London and New York, Routledge, 1993 (voir surtout pp. 30-71) ; *id.*, « Gloire de Dieu ou erreur de nature. Le monstre dans la littérature populaire à l'époque de Henri IV », in *Les Lettres au temps de Henri IV*, Pau, Association Henri IV, 1989, 1991.

<sup>4</sup> *Les Miraculeux effects, arrivé dans la Cité de Geneve, & les nombres des Sorciers qui ont esté deffaict, op. cit.*

<sup>5</sup> *Ibid.*

évidemment la peste (« contagions »).

Or l'enjeu proprement religieux n'est pas le seul, dans nos « occasionnels », à provoquer le courroux du Ciel contre la corruption humaine. Ainsi, on lit dans la dédicace d'un « canard » consacré au cas de Gilles Carnier :

Monsieur, nous voyons assez par experience en quelles calamitez est le monde réduit en ce temps, auquel nous ne sommes pas seulement grevez de guerre en ce Royaume, ains battus tout outre du fleau de Dieu par famine & diverses maladies, (...). (1)<sup>6</sup>

Un autre canardier, en se faisant l'avocat de Dieu, en appelle à la conscience des contemporains : « Retournez à moy dit le Seigneur, si vous ne le faites vous dormirez en vostre confusion. La honte vous couvrira si vous continuez à pecher contre moy, & quand vous estendrés vos mains je destourneray mes yeux arriere de vous, (...) car vos mains sont pleines de sang, de meurtres & de cruautéz » (29)<sup>7</sup>. Allusion, ici encore, à la guerre de Religion. Et le narrateur n'oublie pas d'intimider ses lecteurs : « si vous m'escoutez vous mangerez des biens de la terre : si vous faicte autrement vous me provoquerez à couroux, & la glaive vous devorera » (29)<sup>8</sup>. Un auteur décrivant des supplices infernaux en détail vilipende lui aussi les mœurs dépravées de « ce siecle corrompu » où « la licence & l'impunité du vice » est démesurément « grande » (22)<sup>9</sup>. Dieu ainsi offensé ne tardera pas à décharger sa colère en mettant « sa main vengeresse » sur l'humanité. À ces exemples vient s'ajouter un autre pour confirmer « l'ire & indignation de nostre Sauveur » (8 et 9)<sup>10</sup>. Le texte s'ouvre comme suit :

IL ne fault s'estonner, si Dieu nous chastie ordinairement de tant de sortes de verges & tribulations, que nous sommes quelquesfois contraincts de plorer, &

<sup>6</sup> *Arrest memorable de la Cour de parlement de Dole, du dixhuictiesme jour de Janvier, 1574 contre Gilles Garnier, Lyonnais, pour avoir en forme de loup-garou devoré plusieurs enfans, & commis autres crimes, enrichy d'aucuns poincts recueillis de divers auteurs pour esclaircir la matiere de telle transformation*, Sens, Jean Savine, 1574.

<sup>7</sup> *Recit veritable de ce qui s'est passé en la ville de Saint Denis en France, à la Dedicasse de l'Eglise des trois Parroisses audit lieu, avec les Ceremonies faites en suite d'icelle à Vespres, le Samedy 5. jour de ce mois de Juin 1627. & le lendemain jour de Dimanche*, Paris, Jean Martin, 1627.

<sup>8</sup> *Ibid.*

<sup>9</sup> *Recit veritable d'un jeune homme apparu apres sa mort en forme horrible à son Amy, ensemble Ses plaintes & demandes adressées aux jeunes gens de ce temps, apparu à Paris ce 8. Septembre 1623*, Paris, N. Alexandre, 1623.

<sup>10</sup> *Discours miraculeux inouy et epouventable, avvenu à Envers ville capitale de la Duché de Brébant, d'une Jeune Fille Flamende*, Paris, Benoist Chauchet, sans date ; *Discours merveilleux de ce qui s'est passé en Flandres, envers une jeune fille dudit païs & de ce qui en est advenu*, Paris, Nicolas Rousset et Silvestre Moreau, 1604.

demeurer sous le faix, avec une si étrange & admirable condamnation, que le diable non seulement sert d'exécuteur, & bourreau à nos corps : mais aussi s'empare de nos âmes, (...) : veu que nous sommes si débordés & remplis de blasphèmes, meschancetez, infamie, voluptez, & autres vices ; (...). (8 et 9)<sup>11</sup>

Ici, on voit clairement que le châtement divin épouse de si près la fonction du diable comme son « bourreau ». Mais nous avons déjà indiqué ce point capital pour la compréhension du diable « canardien ». Notre intérêt doit être porté cette fois-ci à ce que sur nos faits divers de la diablerie se répercute, et très fortement d'ailleurs, la vision eschatologique<sup>12</sup> : il s'agit évidemment de cette peur apocalyptique qui existait tout au long du Moyen-Âge. Mais c'est à partir du XIV<sup>e</sup> siècle que cette vision pessimiste de l'histoire a commencé à hanter l'Occident. Et depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle, elle s'est non seulement diffusée largement avec l'imprimerie, mais s'est emparée de la mentalité collective dans presque toute l'Europe. Les historiens semblent être unanimes pour reconnaître que cette peur a atteint son paroxysme au temps de la Réforme. Mais cela ne nous empêche pas de soutenir qu'elle n'a jamais cessé d'exister, au moins jusqu'à l'époque qui nous concerne. D'ailleurs, cette vision trouve sa variante dans l'idée d'après laquelle Dieu châtie les hommes corrompus par le moyen de son serviteur infernal<sup>13</sup>. Idée chère aux lecteurs de « canards ». Mais ceux-ci ne l'accaparent pas. Loin de là, ce sont les écrits savants, en particulier ceux de démonologues et de juristes qui ont fourni aux « reporters » des faits divers une conception du Dieu vengeur<sup>14</sup>, une des variantes de la théologie apocalyptique. Bodin, se trouvant dans la lignée de cette tendance judaïsante, écrit ainsi à propos du pouvoir du diable :

(...) Sathan peut seul faire les choses étranges que nous avons dites, tuer meurtrir, faire mourir les fruits, agiter les vents, jeter les feus, gresles, & foudres, pour châtier comme un bourreau & exécuteur de la haute justice de Dieu, par la

---

<sup>11</sup> *Ibid.*

<sup>12</sup> Pour ce qui concerne la vision eschatologique qui régnait sur la mentalité collective au cours de la Renaissance, voir les ouvrages suivants : Denis Crouzet, *Les guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion (vers 1525 – vers 1610)*, Seyssel, Champ Vallon, coll. « Époque », 1990, 2 vol., *passim* ; *id.*, *La nuit de la Saint-Barthélemy. Un rêve perdu de la Renaissance*, Paris, Fayard, coll. « Chroniques », 1994, *passim* ; André Chastel, *Le sac de Rome, 1527*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque illustrée des histoires », 1984, pp. 106-120 ; *id.*, « L'Anthéchrist à la Renaissance », repris dans *Fables, formes, figures*, t. 1, Paris, Flammarion, 1978, pp. 167-179 ; Jean Delumeau, *La Peur en Occident (XIV<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles). Une cité assiégée*, Paris, Fayard, coll. « Pluriel », 1978, pp. 259-303 ; *id.*, « Réforme, pessimisme du XVI<sup>e</sup> siècle et eschatologie », in *Les Réformes. Enracinement socio-culturel*, études réunies par B. Chevalier et R. Sauzet, Paris, Éditions de la Maisnie, 1985, pp. 7-75.

<sup>13</sup> Cf. J. Delumeau, *La Peur en Occident*, *op. cit.*, pp. 287-288.

<sup>14</sup> *Ibid.*, pp. 288-289.

permission d'iceluy (...) <sup>15</sup>.

En d'autres termes, c'est Dieu qui verse sur les hommes des calamités naturelles par l'entremise de Satan afin de les punir. Mais les désastres envoyés par le Tout-Puissant s'étendent à bien d'autres phénomènes :

(...) Et tout ainsi que Dieu envoie les pestes, guerres, & famines par le ministere des malins esprits, executeurs de sa Justice, aussi faict il des Sorciers, & principalement quand le nom de Dieu est blasphémé <sup>16</sup>, comme il est à present par tout, & avec telle impunité & licence <sup>17</sup>, que les petis enfans en font mestier. (...) <sup>18</sup>

Passage qui mérite une attention particulière, car Bodin suggère que la sorcellerie même, à côté des autres calamités humaines et sociales, pourrait s'interpréter comme une traduction terrestre de la fureur du Ciel. On voit cette idée s'exprimer plus clairement dans un autre passage :

(...) Mais on ne peut nier, (...) que Sathan ne face mourir & hommes, & bestes, & fruicts, si Dieu ne l'en garde, & ce par le moyen des sacrifices, vœuz, & prieres des Sorciers, & par une juste permission de Dieu, qui se venge de ses ennemis, par ses ennemis. (...) <sup>19</sup>

Cette interprétation va de pair avec le point de vue d'un canardier qui accuse Genève d'être tombée dans une « mauvaise & opiniastre heresie » (16) <sup>20</sup>. Il impute aux

<sup>15</sup> J. Bodin, *op. cit.*, p. 259<sup>o</sup>.

<sup>16</sup> Le « blasphème » est considéré comme un des crimes les plus graves commis contre Dieu. Nombreux sont les « canards » qui y font allusion. Nous donnons quelques exemples : « (...) nous sommes si debordez & remplis de blasphemes, meschancetez, infamie, voluptez, & autres vices » (8 et 9) ; « Son (= de Satan) A, B, C, & premier document, c'est de renier Dieu, Createur de toutes choses, blasphemer contre la tres-simple & Incividuë Trinité, (...) » (26), etc. Pour Bodin, c'est le pire des crimes : « Or toutes les meschancetez, parricides, incestes, empoisonnemens, meurtres, adulteres, ne sont pas si grands, ny tant punnissables à beaucoup près, que les blasphemes, (...). Car les autres meschancetez sont premierement contre les hommes, (...) mais les blasphemes sont directement contre l'honneur de Dieu, & en despit de luy. » (J. Bodin, *op. cit.*, éd. de 1587, p. 136<sup>o</sup>) ; P. de Lancre en parle aussi : « (...) en ce crime de sorcellerie intervient et concoure un très horrible blasphème et malédiction envers Dieu, lequel la loi Divine punit aussi de mort. » (P. de Lancre, *op. cit.*, p. 347).

<sup>17</sup> Cette expression est à rapprocher de celle que nous avons rencontrée dans un « canard » déjà cité. Voir notre texte n° 22 : « (...) tant la licence & l'impunité du vice est grande en ce siecle corrompu, (...) ».

<sup>18</sup> J. Bodin, *op. cit.*, p. 136<sup>o</sup> ; cité aussi par J. Delumeau, *La Peur en Occident, op. cit.*, pp. 288-289. La référence que nous donne J. Delumeau (« p. 12<sup>o</sup>, de l'édition de 1580 ») n'est pas correcte. Voir J. Bodin, *La Demonomanie des sorciers*, Paris, Jacques du Puy, 1580, p. 122<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>.

<sup>19</sup> J. Bodin, *op. cit.* (éd. de 1587), pp. 256<sup>v</sup>-257<sup>o</sup>.

<sup>20</sup> *Les Miraculeux effects, arrivé dans la Cité de Geneve, & les nombres des Sorciers qui ont esté deffaict*, *op. cit.*

sorciers la fréquence de la peste dans cette ville, qui a commencé à y sévir depuis « le printemps de l'année 1615 » et dont le nombre des victimes monte, au total, jusqu'à « quinze mille ». Comme auteurs de ce désastre traumatisant, de nombreux sorciers ont été condamnés au bûcher. Et le narrateur ne manque pas de voir la collaboration démoniaque qui s'opère derrière eux : « voila comme l'ennemy du genre humain travaille par dedans ces pauvres desvoyé, & se sert des personnes abandonné de la Foy pour se bander contre ceux de leurs même sortes » (16)<sup>21</sup>. Mais la divinité n'est pas, comme toujours, étrangère à cette affaire, ce qui est mis en relief par notre auteur :

C'est chose asseuree, que lors que l'ire de la Majesté Divine s'enflamme contre noz pechez, il nous faict sentir les traictz de sa Justice si poignant & rigoureux, qu'il ny a espesse de mal & tourments dequoy il n'afflige ces creatures. (...) (16)<sup>22</sup>

Les œuvres des sorciers, comme « des guerres & querelles Civilles, & autres prodiges » sont finalement référées à l'« ire de la Majesté Divine ». Dieu déchaîne sa colère par l'intermédiaire du diable, et celui-ci exécute la volonté divine par le moyen des sorciers, mais ceux-ci, à leur tour, doivent être « bruslez tout vif », parce que ce sont « des personnes abandonnez de la Foy » ! Curieux enchaînement logique pour nous « modernes ».

Or ce « Dieu qui se venge de ses ennemis, par ses ennemis » constitue un point de cristallisation de la notion eschatologique de l'époque où nous nous situons. Dieu=Christ miséricordieux, qui pardonne et reçoit à bras ouverts les pécheurs, s'estompe devant ce Yahvé furieux qui s'acharne à ruiner « ce siecle corrompu » par tous les moyens, et surtout en utilisant Satan comme son agent : de temps à autre il n'hésite pas même à introduire le chaos moral et social dans cette vallée de misère, et pire encore, tout cela afin de servir de prétexte pour châtier les hommes. Et c'est précisément dans ce contexte socio-théologico-historique qu'il faut comprendre l'aspect du diable « canardien ». Situé dans cet arrière-plan apocalyptique, notre « bourreau de la Justice de Dieu » s'impose, et s'est imposé réellement dans l'imaginaire Post-Renaissant et baroque, comme un élément causal à la fois de la corruption et de la destruction du monde humain : il corrompt et en même temps il purifie. C'est un instrument divin, voué à détruire ce monde impur pour aboutir à un autre monde pur, un être chargé de mener l'histoire à sa fin, bref, au Jugement dernier. Et c'est cette

---

<sup>21</sup> *Ibid.*

<sup>22</sup> *Ibid.*

théologie pessimiste et en quelque sorte terrorisante<sup>23</sup>, profondément enracinée dans la psychologie collective de l'époque, qui a donné à notre serviteur de Dieu sa raison d'être, voire même sa réalité et son existence « ontologique ».

d) Le problème de la réception : témoignages de contemporains

Il n'est pas facile de savoir comment les ancêtres de nos quotidiens ont été reçus par les contemporains de Montaigne ou de François de Rosset. Nous avons insisté, jusqu'ici, sur l'impact que nos diables auraient pu exercer sur la psychologie collective, en focalisant notre attention, en particulier, sur la fonction remplie par notre « agent de la divinité », non sans oublier le contexte « extérieur » et historique dans lequel nous pouvons le situer. Or les réactions des lecteurs vis-à-vis de ces histoires « canardiennes » ne sont jamais faciles à mettre en lumière. Toutefois, il y a unanimité chez les chercheurs pour estimer qu'à cette époque, la plupart des gens, et surtout des esprits cultivés, gardaient une attitude plus ou moins sceptique vis-à-vis de ces « occasionnels sensationnels »<sup>24</sup>. Ajoutons tout de suite que leur jugement s'appuie presque exclusivement sur les témoignages de Pierre de l'Estoile, grand amateur de « canards », comme dit J. P. Seguin<sup>25</sup>. Ses témoignages sont trop connus pour les reprendre ici. Toutefois on nous pardonnera d'en citer un, bien connu lui-aussi d'ailleurs, qui attire quand même notre attention, pour la simple raison qu'il s'agit d'un texte parlant de la diablerie :

On crioit, ce jour, par ceste ville, la suivante fadèze, comme nouvelle, bien que regrattée et surannée : *Discours prodigieux et espouvantable de trois Espagnols et une Espagnole, magiciens et sorciers, qui se faisoient porter, par les diables, de ville en ville ; avec leurs déclarations d'avoir fait mourir plusieurs personnes et bestail par leurs sortilèges, et aussi d'avoir fait plusieurs dégats aux biens de la terre. Ensemble, l'Arrest prononcé contre eux par la Cour de*

<sup>23</sup> Nous n'avons pas employé cette épithète sans raison, car l'aspect terrorisant de Satan semble être mis en vedette dans certains écrits savants. Bodin, par exemple, prêche la nécessité d'évoquer de temps à autre l'image terrible de Dieu : « Il faut donc (...) prescher la Loy de Dieu souvent & imprimer sa crainte aux grands, aux moyens, aux petits, engraver au cœur sa fiance sur tout : (car s'il est ainsi que) le nom de ce grand Dieu terrible & tout puissant prononcé à bonne intention, & par celuy qui craint Dieu, chasse les troupes des Diables & Sorcier, (...) » (J. Bodin, *op. cit.*, éd. de 1587, p. 135r<sup>o</sup>). Pour l'aspect « judaïsant » de Bodin, voir Paul Lawrence Rose, *Bodin and the Great God of Nature. The Moral and Religious Universe of a Judaizer*, Genève, Droz, 1980, Travaux d'Humanisme et Renaissance, CLXXIX.

<sup>24</sup> Sur ce point, voir les ouvrages suivants : J. P. Seguin, *op. cit.*, pp. 23-24 et *passim* (les témoignages rassemblés par Seguin sont très nombreux) ; J. Céard, *La Nature et...*, *op. cit.*, p. 479 ; M. Lever, *op. cit.*, pp. 18-19 ; R. Chartier, *op. cit.*, pp. 597-598.

<sup>25</sup> J. P. Seguin, *op. cit.*, p. 23.

*Parlement de Bourdeaux, le samedi 6<sup>e</sup> jour de mars 1610*, qui est une dacte fausse, mise par pitié, et pour reschauffer ces pauvres contreporteurs, morfondus en toutes sortes, par Ruelle l'imprimeur, qui me l'a dit ce jourd'hui et m'en a apporté un. (...) <sup>26</sup>

En outre, ce mémorialiste, comme indique Seguin, n'hésite pas à lancer toutes sortes de termes péjoratifs pour qualifier nos « occasionnels » en général : « balivernes, fadèzes, fables, bagatelles, baguenaudes, triqueniques, drolleries, amusebadaus, sornettes, charlatanneries, folastreries », etc<sup>27</sup>. Mais Seguin, s'appuyant de nouveau sur les écrits de L'Estoile, affirme d'autre part que le public populaire, « émotif et passionné », « prenait souvent pour argent comptant toute fable imprimée »<sup>28</sup>. Pourtant, puisque cette grande masse silencieuse ne peut nous fournir de témoignages directs, il ne nous reste qu'à recourir aux réactions données par des hommes cultivés comme L'Estoile. Or notre mémorialiste était-il aussi impartial et rationaliste qu'on ne le croit, surtout vis-à-vis des phénomènes surnaturels<sup>29</sup>, ou plus précisément, des diableries ou des sorcelleries ? À cet égard, Isabelle Armitage nous offre des renseignements extrêmement précieux<sup>30</sup> : dans un fragment de manuscrit de P. de L'Estoile se trouvent quatre histoires qu'on peut qualifier de « prodigieuses », chacune desquelles porte, à côté de ses titres, la mention olographe « Extrait de mes Mémoires ». D'après Armitage, ces quatre récits, dont les trois racontent la sorcellerie ou la diablerie, ne se rencontrent « nulle part ailleurs que dans (son) édition originale<sup>31</sup> » de ce manuscrit. Ce qui nous semble le plus important, c'est que L'Estoile insiste sur l'authenticité ou la véracité de chacune de ces histoires. Il ne serait pas inutile de présenter un exemple. Puisque nous n'avons pu nous reporter à cette édition originale, nous nous contentons de citer un résumé que nous donne Armitage pour « la troisième histoire » :

« Autre sur ce subject, non moins prodigieuse que véritable, advenue à Paris en l'an 1558 » est le titre de la troisième (histoire) reconnue elle aussi par l'Estoile

<sup>26</sup> Pierre de L'Estoile, *Mémoires – Journaux : 1574-1611*, Paris, Jouaust et Lemerre (La Librairie des Bibliophiles), 1875-1899, 12 vol., t. 10, pp. 167-168. Nous avons utilisé une édition facsimilée, Paris, Tallandier, 1982. Ce passage est cité par J. P. Seguin, *op. cit.*, p. 24 et M. Lever, *op. cit.*, p. 351.

<sup>27</sup> Termes rassemblés par J. P. Seguin, *op. cit.*, p. 23.

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> Seguin soutient que L'Estoile adopte une « position moyenne » face au problème de la manifestation du diable ou de la sorcellerie, celle qui consiste, dit-il, à rejeter « l'absurde, sans nier pour autant que ne s'y cache un fond de vérité » (*ibid.*, p. 52).

<sup>30</sup> Voir Isabelle Armitage, « Surnaturel ou diablerie : histoires prodigieuses mais véritables », in *Essay in Early French Literature presented to Barbara M. Craig*, edited by Norris. J. Lucy and Jerry C. Nash, York, South Carolina, French Literature Publications Company, 1982, pp. 179-186.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 179.

comme extrait de ses Mémoires. La mort, encore une fois, y figure de façon prédominante. Le protagoniste est un « certain personnage homme docte et studieux, mais fort addonné à Magie, & à l'invocation des malings Esprits » malade, à la veille de sa mort il fait brûler des papiers par son logeur et lui remet une boîte fermée à jeter à rivière sans l'avoir ouverte dès qu'il serait passé de vie à trépas. Bien que conscient de sa fin prochaine l'homme refuse de recevoir un prêtre et recommande qu'on le laisse seul même si l'on entend du bruit. Et, en effet, « l'heure de minuict estant venue, on oye un tel bruit & tintamarre en cette maison, qu'il semblait que tout deust fondre ». L'homme est trouvé démembré, en quatre quartiers dans son lit. La boîte est portée à la rivière et aussitôt qu'elle est jetée à l'eau le logeur « entendit comme plusieurs voix se plaignans & crians horriblement ». Cette histoire, la plus effrayante des quatre, la moins susceptible d'explication rationnelle est celle dont l'Estoile dit « Me Matthieu Beroald mon maistre, pour l'avoir veu & pour estre parent de ceux qui logeoyent le dit personnage, assure ce que dessus estre vray »<sup>32</sup>.

On voit s'employer ici des lieux communs liés au diable qu'on a dégagés de nos textes « canadiens » : « bruit & tintamarre », « voix se plaignant & criant horriblement ». Ce texte semble avoir des traits qui nous permettent de l'inscrire dans la copieuse lignée des récits diaboliques « canadiens ». De plus, Armitage a raison quand elle signale que ces contes appartiennent à « une tradition bien définie de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, celle de Pierre Boaistuau auteur d'*Histoires Prodigieuses* publiées en 1560 »<sup>33</sup>. Or l'un des enjeux principaux cependant consiste à nous demander pourquoi L'Estoile n'a pas « inclus ces contes dans la rédaction définitive de ses Mémoires »<sup>34</sup>. On pourrait formuler, avec Armitage, quelques hypothèses : peut-être

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 181.

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 182. Cf. Pierre Boaistuau, *Histoires Prodigieuses*, édition d'Yves Florence, Paris, Club Français du Livre, 1961. Nous ne traiterons pas le rapport qui existe entre les « canards » et ce genre littéraire promis à un très bel avenir. Nous indiquons quelques études utiles traitant ce problème ou des sujets annexes. Pour P. Boaistuau, voir J. Céard, *La Nature et...*, *op. cit.*, pp. 252-265 ; M. Simonin, « Notes sur Pierre Boaistuau », in *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 38, 1976, pp. 323-333. En ce qui concerne le développement de ce genre, voir J. Céard, *La Nature et...*, *op. cit.*, pp. 317-335 et 460-479 ; M. Simonin, *Vivre de sa plume au XVI<sup>e</sup> siècle ou la carrière de François de Belleforest*, Genève, Droz, 1992, *Travaux d'Humanisme et Renaissance*, n° 268. Pour la relation entre les « canards » et les histoires tragiques, voir les études suivantes : M. Simonin, « Des nouvelles du Diable (...) », *op. cit.* ; M. Lever, « De l'information à la nouvelle : les canards et les *Histoires Tragiques* de François de Rosset », in *Revue d'Histoire Littéraire de la France*, juillet-août 1979, pp. 577-593. Nous ajoutons que M. Simonin traite le problème de la « littérature fantastique » par rapport à « l'épistémè » de l'époque dans son article « La vérité de l'étrange : pédagogie et poétique du fantastique à la Renaissance », in *Studi di letteratura francese*, XIII, Firenze, Leo S. Olschki, 1987, pp. 30-44.

<sup>34</sup> I. Armitage, *op. cit.*, p. 182.

notre mémorialiste était moins sceptique qu'il n'espérait le paraître, ou il voulait simplement ne pas perdre sa réputation d'être impartial et rationnel<sup>35</sup>. Il ne serait pas peu pertinent non plus de supposer que L'Estoile avait une méfiance à l'égard de la masse populaire marquée par son caractère profondément superstitieux<sup>36</sup> et ne voulait pas s'engager à exciter ce sentiment passionné et irrationnel. Mais aucune de ces suppositions ne peut prétendre exclusivement à droit de cité. Pourtant, cette attitude prudente et hésitante ne traduit-elle pas en fait, sinon la croyance aveugle, du moins une sorte de crédit qu'a accordé le mémorialiste aux phénomènes démoniaques ? Il ne faut pas négliger non plus le fait que L'Estoile insiste sur l'authenticité ou l'exactitude de ses récits, même si cette revendication de véracité ne se fait qu'à travers l'intégrité des personnages spectateurs<sup>37</sup>. S'il en est ainsi, ne peut-on soutenir au moins que L'Estoile a lu, dans certains faits divers de la diablerie, quelque fond de vérité, quelques éléments dignes de foi dans lesquels se cache le secret surhumain et surnaturel ?

\* \* \*

Il serait opportun ici d'alléguer quelques passages d'un « chroniqueur » contemporain de notre mémorialiste. Pierre-Victor-Palma Cayet, dans le « Livre VI » de sa *Chronologie septenaire* (...), consacre un bon nombre de pages à un « Discours des possédez Et obsédez des Demons »<sup>38</sup>. Tout d'abord, il faut bien noter que cet auteur intercale ce « Discours » entre les deux parties où il rapporte des « faits historiques » : l'une porte sur « Du succez de l'armée navale d'Espagne en Afrique »<sup>39</sup>, et l'autre a pour sous-titre « Des Manufactures de soye d'or & d'argent introduite en France »<sup>40</sup>. Cayet, après avoir abordé en général le problème du diable et de la sorcellerie, rapporte des cas concrets dont il ne met jamais en doute la véracité :

Premierement en Normandie à Louvier s'est veüe une fille, laquelle surprise par le malin, qui luy avoit representé la figure d'un honneste homme, par ses persuasions elle fut induite à luy donner de ses cheveux, dont par telle occasion il

<sup>35</sup> *Ibid.* Armitage ne donne pas la réponse définitive. Elle semble se contenter de situer ces contes dans la tradition des *Histoires Prodigieuses*.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 184. Pour la mentalité superstitieuse de la Renaissance, voir Gabriel Pérouse, *Nouvelles françaises du XVI<sup>e</sup> siècle, image de la vie du temps*, Genève, Droz, 1977 (cité aussi par Armitage).

<sup>37</sup> Voir la citation précédente. En outre, on trouve des phrases comme suit : « Histoire prodigieuse mais véritable, en laquelle reluit plainement la Providence de Dieu ; (...) » ; « (...) un homme d'honneur et véritable l'a assuré l'avoir ouy conter plus de six fois par le Seigneur de la Loüe, Gentilhomme signalé & homme de bien au dire de tout le monde » ; « Ce que dessus est témoigné & crue en Normandie par plus de dix mille personnes », citées par Armitage, *op. cit.*, pp. 180-182.

<sup>38</sup> Pierre-Victor-Palma Cayet, *Chronologie septenaire de l'Histoire de la paix entre les Roys de France et d'Espagne*. (...), Divisée en sept livres, Seconde Edition, A Paris, par Jean Richer, 1605, pp. 405v<sup>o</sup>-409r<sup>o</sup>.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 405r<sup>o</sup>-v<sup>o</sup>.

<sup>40</sup> *Ibid.*, pp. 409r<sup>o</sup>-410v<sup>o</sup>.

en print la possession : Et lors on s'apperceut l'importunité que le malin luy faisoit, & qu'elle faisoit par son mouvement & instigation : Elle est mise en justice : Advint entre autres choses memorables que cest esprit malin combatit contre le Prevost Moret lors qu'il examinoit ceste fille & que le malin la luy vouloit emportoit, neantmoins par la terreur de Justice, il fut retenu apres avoir fait audit Prevost une grande estafilade au long de la main vers le carpe qu'on appelle : c'est à dire le poignet. Depuis la pauvre fille fut delivree par l'assistance de l'Eglise, & est encore vivante, mariee, à enfans, & se maintient en son mariage en tout bien & honneur<sup>41</sup>.

La fin heureuse à part, ce texte ne laisse-t-il pas percevoir une tonalité « canardienne » ? Il est fort probable que des faits divers de l'époque ont fourni au chroniqueur une source d'information bien précieuse, car on lit à la suite une « histoire » qui nous est déjà très familière :

Un autre exemple terrible d'une fille des pays de Lorraine, laquelle mise en monastere contre son gré, & regretant son amy, il s'en presente un (diable) en sa figure, auquel elle permit l'abort de sa personne, & en fin apres quelques années d'une si miserable vie, elle met le feu sans feu dans le Monastere, & se retirant chez sa mère, elle luy coupe la gorge & à ses frères, qui est un recit aussi tragique qu'il est lamentable<sup>42</sup>.

Quel bon exemple de résumé de texte ! À quelques détails près, ce « récit » suit l'itinéraire tragique de notre pauvre Françoise<sup>43</sup>. On se rend compte que cette histoire était à l'époque bien diffusée, donc bien connue. Or la liste est assez longue des « récits » de la possession ou de la sorcellerie que rapporte notre chroniqueur. Il ne faut pas oublier ici que toutes ces « histoires » singulières sont conçues comme vraies, ou pour mieux dire, comme des événements qui tissent des faits réels historiques. Rappelons à cet égard que l'auteur place ses histoires sur le même plan que des affaires

---

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 407r°.

<sup>42</sup> *Ibid.*

<sup>43</sup> Voir le n° 11 de notre Liste des « canards » étudiés dans le premier article. Dans ce « canard » aussi, l'histoire se déroule « sur les confins de Lorraine & Bassigni ». Ce « canard » porte comme date de publication l'année 1605. Mais, à la différence du texte de Cayet, le rédacteur ne fait pas allusion à un amoureux de Françoise. En outre, notre héros échappe heureusement au crime de fraticide dont parle Cayet. Il y a lieu de rappeler ici que François de Rosset s'inspire aussi de ce fait divers pour la rédaction de sa XX<sup>e</sup> histoire : voir F. de Rosset, *op. cit.*, pp. 428-442 (d'après la note donnée dans cette édition de A. de Vaucher Gravili, il existe une autre plaquette narrant la même histoire, qui date de l'année 1615, voir pp. 428-429).

politiques, militaires ou « industrielles ». À cet égard, il est à remarquer aussi que nous nous situons dans une époque où le vers en principe accepte le « mensonge » (la fiction) et la prose, au contraire, prétend à la réalité. Cayet lui-même affirme que la « chronologie » a pour but de « représenter les choses telles qu'elles sont ». Pourtant, il ne se borne pas à décrire ses propres expériences : « (...) C'est ainsi que les Auteurs des Chronologies ont compilé les histoires rapportées de tous leurs scripteurs par correspondances de leurs recits & narrations de tout le monde ». Mais l'essentiel, pour lui, consiste à « écrire les choses qui se passent, combien qu'en toutes occurrences il n'est pas besoin ny nécessaire que le Chronologue ait esté present par tout (...) »<sup>44</sup>.

Les opinions ou les commentaires que le chroniqueur entremêle dans ses « récits » nous montre bien qu'il était versé en la matière. Il était certainement au courant des problématiques dans le domaine de la démonologie. Et l'influence de cette « science du diable » ainsi que celle de l'idée stéréotypée de l'époque se révèlent de temps à autre dans ses écrits : « Ils content donc que les Demons sont pernicieux au genre humain, pourtant ils taschent de l'affliger en toutes sortes : neantmoins ils ne luy peuvent nuire sans la permission divine, & sans le consentement de l'homme, (...)<sup>45</sup> ». Il se montre érudit ou expert surtout quand il fait la distinction entre les deux étapes de l'action démoniaque :

(...) Et ceste est la difference des obsédez d'avec les possédez : C'est que les obsédez sont perclus des facultez & organes de leurs personnes, ca (sic, car ?) aussi l'esprit malin ne s'en sert nullement : mais les possédez ont une telle invasion hostile de l'ennemy, qu'il parle par leur bouches, agite leurs pensees, efforce leurs entendemens, & leur fait faire & dire choses estranges, jusques aux secrets des coeurs, (...) : car jamais encore l'esprit malin n'a eu puissance d'obséder ny posséder l'ame par telles agitations : mais il fait son impression sur les organes<sup>46</sup>.

Parmi ces remarques ou opinions plus ou moins savantes, on en trouve une, celle qui importe le plus à notre égard :

(...) Or d'autant qu'il y a eu des hommes de tout temps, qui n'ont jamais rien

<sup>44</sup> P.-V.-P. Cayet, *op. cit.*, dans l'épître ; il en va de même pour les deux citations précédentes.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 406r°.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 407v°. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que le conteur de la vie de Françoise effleure ce sujet, quoique rapidement : « (...) Et quand on luy objectoit qu'elle estoit possédée d'un Diable, elle repliquoit qu'elle n'en estoit pas possédée, ains accedée : ayant trouvé ce mot pour les divers acces, & violents intervalles, qu'elle en souffroit : (...) » (voir le « canard » n° 11).

voulu croire de telles calamitez & miseres, mesme les voyant ils imaginent toujours que c'est plustost quelque fallace des esprits humains : soit par malice, ou par simplesse : les autres les rapportent aux affections ou passions erotiques, hypochondryaques & fantastiques : les autres que c'est qu'aucuns instruisent ainsi certaines personnes à se contrefaire, & puis leur laissent jouer le jeu<sup>47</sup>.

Cayet condamne avec virulence ceux qui inclinent en faveur de l'interprétation « naturelle », autrement dit, physique ou purement « médicale ». Sa prise de position semble beaucoup plus proche de celle de Bodin que de celle de Wier. Avant de conclure, écoutons ce qu'il dit juste après la citation précédente :

C'est pourquoy nous representons entre autres, telles illusions qu'il y a necessairement de la verité : par autres effects que des causes susdictes ainsi supposees<sup>48</sup>.

Partie qui relie sa conviction à ses « actions d'écriture », car c'est immédiatement après cette manifestation que le chroniqueur se met à rapporter des exemples concrets, dont la plupart s'inspirent sans doute de faits divers diaboliques répandus au temps de sa rédaction. Que Cayet consigne des diableries « canardiennes » à la fois comme faits réels et preuves directes pour sa thèse ne semble pas peu d'affaire. En un mot, il croit. Or à travers les exemples de ces deux intellectuels, on peut au moins constater que le scepticisme ne constitue pas le mot clef pour comprendre leur psychologie profonde par rapport aux histoires diaboliques du temps. Et si nous poussons plus loin nos recherches, ne pourrions-nous confirmer avec plus de certitude que certaines diableries « canardiennes » ont été prises beaucoup plus au sérieux que nos contemporains ne le croient ?

## CONCLUSION SOMMAIRE

Quoique peu à peu, nous avons préféré anticiper la conclusion au fur et à mesure de notre argumentation. Donc, on nous pardonnera de ne donner ici qu'une synthèse très sommaire.

Notre diable dans les « occasionnels » s'est vu dépourvu, sinon complètement, du moins dans sa grande partie, de l'expressivité ou de la richesse imagée, au niveau de sa

---

<sup>47</sup> P.-V.-P. Cayet, *op. cit.*, p. 406v°.

<sup>48</sup> *Ibid.*

représentation physique et parfois même « sociale ». Dans la scène « canadienne », le diable ayant des griffes, des cornes, une queue, un visage ridé avec un gros nez crochu, capable de revêtir plusieurs couleurs sur son corps, occupant une charge quelconque dans l'enfer ou sur la terre, cède du terrain, petit à petit, devant cet autre diable qui préfère s'incarner, dans beaucoup de cas, sous une apparence unique et uniforme : celle de l'« homme habillé de noir ». Cette représentation simplifiée a mis en avant la notion du diable purement fonctionnel, du diable comme « agent de Dieu », au point qu'il est devenu finalement un « bourreau de la Justice divine ». Ennemi de l'homme plutôt que celui de Dieu et Malin fort humain plutôt que Malin proprement infernal, il n'apparaît sur la scène que pour commettre une cruauté à nulle autre pareille contre les hommes. Et cet exécuter des basses œuvres de Dieu est en quelque sorte le double de la divinité furieuse. Or c'est la vision eschatologique de l'époque, sur laquelle s'articule cette colère divine, qui offre à notre diable sa mission meurtrière sur terre. Quitte à simplifier et quitte à laisser tomber tous les autres aspects, nous avons essayé de mettre en vedette cette caractéristique purement actantielle et fonctionnelle de notre Malin simplifié, sécularisé et fort humanisé.

On a abordé également le problème de l'« impression » (au sens originel du terme, c'est-à-dire, ce qu'« imprime » le diable dans la psychologie collective) et celui de la réception. Au cours de notre démonstration, on croit avoir pu démontrer que, même chez les hommes cultivés de l'époque, il existe une tendance assez forte à voir dans certaines diableries « canadiennes » un fond de vérité, ou pour mieux dire, une absence d'incrédulité totale. Mais comme tous les autres problèmes touchant le domaine de la « croyance », il nous est impossible de déterminer ou délimiter catégoriquement et dans son ensemble l'attitude mentale de la collectivité de l'époque. Alors, posons le problème autrement. Supposons qu'une histoire du diable, malgré toute sa tonalité sérieuse (rappelons, par exemple, celle des frères Meissonnier), ait éveillé des soupçons chez un lecteur de l'époque. Or est-ce que ses soupçons peuvent être de même ordre et de même nature que les nôtres ? Pas tout à fait, car le système épistémologique de la croyance diffère. Nous sommes des hommes du XXI<sup>e</sup> siècle. Et pourtant, ne conservons-nous pas une certaine adhésion ambiguë à des superstitions qui nous entourent ? Ne sentons-nous pas un frisson passer dans le dos en racontant aux autres une histoire terrifiante que nous-mêmes croyons ne pas croire ? Vraisemblablement, il en irait de même pour cet homme soupçonneux que nous venons de supposer. À l'instar d'une formule freudienne, il dirait : « Je sais bien, mais quand même... »

## BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

Comme nous l'avons indiqué dans la note 2 du premier article, le renseignement bibliographique essentiel se trouve dans les notes. Nous avons quand même jugé préférable de le compléter par une bibliographie sommaire dans laquelle se trouvent les ouvrages que nous n'avons pu mentionner dans les notes.

- Belleforest, François de. *Histoires prodigieuses estraictes de plusieurs fameux auteurs grecs et latins, sacrez et prophanes, mises en nostre langue par P. Boaistuau, (...) augmentées (...) de six histoires advenues de nostre temps, adjoustées par F. de Belle-Forest, (...)*, Paris, C. Macé, 1575.
- Bercé, Yves-Marie. *Fête et Révolte : Des mentalités populaires du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, nouvelle édition augmentée*, Paris, Hachette, 1994 (1<sup>re</sup> édition, Paris, Hachette, 1976).
- Boaistuau, Pierre. *Histoires prodigieuses les plus mémorables qui ayent esté observées depuis la nativité de Jésus-Christ jusques à nostre siècle ; estraictes de plusieurs fameux auteurs grecz et latins, sacrez et prophanes mises en nostre langue par P. Boaistuau, ...*, Paris, pour Vincent Sertenas, imprimé par Annet Brière, 1560.
- Id.* *Histoires Tragiques*. Édition critique publiée par Richard A. Carr, Paris, H. Champion, « Textes Français modernes », 1977.
- Boguet, Henri. *Discours exécration des sorciers*, introduction de Nicole Jacques-Chaquin, texte adapté par Philippe Huvet, Paris, le Sycomore, « La boîte de Pandore », 1980.
- Cayet, Pierre-Victor-Palma. *Chronologie septenaire de l'histoire de la paix entre les roys de France et d'Espagne. Contenant les choses plus memorables advenues en France, Espagne, Allemagne, Italie, Angleterre, Escosse, Flandres, Hongrie, Pologne, Suece, Transsilvanie, & autres endroits de l'Europe : avec le succez de plusieurs navigations faictes aux Indes Orientales, & Septentrionales, depuis le commencement de l'an 1598, jusques à la fin de l'an 1604. Divisee en sept livres. Seconde Edition*, Paris, Jean Richer, 1605.
- Claudin, Anatole. *Diverses pièces curieuses*, Lyon, A. Claudin, impression de Perrin et Marinet, 1875-1876.
- Cohn, Norman. *Les Fanatiques de l'Apocalypse : millénaristes révolutionnaires et anarchistes mystiques au Moyen Âge*, traduit de la troisième édition anglaise par Simone Clémendot avec la collaboration de Michel Fuchs et Paul Rosenberg, Édition revue et augmentée, traduction revue par l'auteur et complétée par

- Maurice Angeno, Paris, Payot, « Bibliothèque Historique », 1983.
- Crespit (Père), Pierre. *Deux livres de la haine de Sathan et malins esprits contre l'homme & de l'homme contre eux*, Paris, Guillaume de la Nouë, 1590.
- Demerson, Guy, et al. (sous la responsabilité de). *Livres populaires du XVI<sup>e</sup> siècle : Répertoire sud-est de la France*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1986.
- Easlea, Brian. *Science et philosophie. 1450-1750*, traduit par Nina Godneff, Paris, Ramsay, 1986.
- Haton, Claude. *Mémoires : contenant le récit des événements accomplis de 1533 à 1582, principalement dans la Champagne et la Brie*, publiés par Félix Bourquelot, Paris, Imprimerie Impériale, 2 vol., « Collection de Documents inédits sur l'Histoire de France ; Première Série. Histoire politique », 1857.
- Hervet, Gentian. *Les Ruses et finesses du diable pour tascher à abolir le saint sacrifice de Jésus-Christ, où sont apertement monstrés... les moyens inventés par Satan pour renverser et mettre bas le saint sacrifice de la messe*, Rheims, N. Bacquenois et J. de Foigny, 1562.
- Hélot, René. *Canards et Canardiers en France, et principalement en Normandie. Études accompagnées de quatorze réimpressions de grands bois populaires ayant servi à illustrer des canards (bois de la collection Jean Seguin, D'Avranches)*, Paris, Alphonse Margraff, 1935.
- Houdard, Sophie. *Les Sciences du Diable : quatre discours sur la sorcellerie (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Cerf, « Histoire », 1992.
- Kappler, Claude. *Monstres, démons et merveilles à la fin du Moyen Âge*, Paris, Payot, « Le regard de l'histoire », 1980.
- Le Goff, Jacques et Rémond, René (sous la direction de). *Histoire de la France religieuse, t. 2, Du christianisme flamboyant à l'aube des Lumières ; XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, volume dirigé par François Lebrun, Paris, Seuil, « L'Univers historique », 1988.
- Le Mercure François, ou, la suite de l'Histoire de la Paix. Commençant l'an M. DC. V. pour suite du Septenaire du D. Cayer, & finissant au Sacre du Tres-Chrestien Roy de France & de Navarre Loys XIII*, Paris, Jean Richer, 1611-1648.
- Levack, Brian P. *La grande chasse aux sorcières en Europe aux débuts des temps modernes*, traduit de l'anglais par Jacques Chiffolleau, Seyssel, Champ Vallon, « Époques », 1991.
- Lever, Maurice. *Le roman français au XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, « Littératures modernes », 1981.
- Martin, Henri-Jean. *Livre, pouvoirs et société à Paris, au XVII<sup>e</sup> siècle, 1598-1701*,

- Genève, Droz, 1969.
- Muchemblem, Robert. *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Flammarion, « L'Histoire vivante », 1978.
- Pallier, Denis. *Recherches sur l'imprimerie à Paris pendant la Ligue (1585-1594)*, Genève, Droz, « Histoire et Civilisation du Livre, 9 », 1975.
- Paré, Ambroise. *Des Monstres et Prodiges*, Édition critique et commentée par Jean Céard, Genève, Droz, « Travaux d'Humanisme et Renaissance, 115 », 1971.
- Péronnet, Michel. « *La peste, signe de la colère de Dieu* ». *Les signes de Dieu aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Clermont-Ferrand, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand, 1993.
- Pérouse, Gabriel-André. *Nouvelles françaises du XVI<sup>e</sup> siècle : images de la vie du temps*, Genève, Droz, « Travaux d'Humanisme et Renaissance, 154 », 1977.
- Romi (pseudonyme de Robert Miquel). *L'Histoire des faits divers*, Paris, Pont-Royal, 1962.
- Seguin, Jean-Pierre. *L'Information en France de Louis XII à Henri II*, Genève, Droz, « Travaux d'Humanisme et Renaissance, 44 », 1961.
- Senefiance*, t. 6, 1979, *Le Diable au Moyen Âge (Doctrine, Problèmes moraux, Représentations)*.
- Simonin, Michel. « Faits divers tragiques », in *Studi di Letteratura Francese*, XVIII, 1990, *Tragedia e sentimento del tragico nella letteratura francese del cinquecento*, pp. 141-153.
- Sozzi, Lionello et Saulnier, V.-L. *La nouvelle française à la Renaissance*, Genève et Paris, Slatkine, « Bibliothèque Franco Simone, 2 », 1981.
- Trevor-Roper, Hugh. *De la Réforme aux Lumières*, traduit de l'anglais par Laurence Ratier, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 1972.